

# LOI ALUR



## PRESENTATION

La Loi Alur est entrée en vigueur en mars 2014. Cette loi a modifié les conditions de délivrance et de renouvellement des cartes professionnelles des professionnels de l'immobilier. Elle a surtout introduit l'obligation de formation des agents ainsi que des professionnels de ce secteur. Elle a pour but de perfectionner et de mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences pour pouvoir exercer leur métier. La Loi Alur a modifié les conditions du renouvellement de la carte professionnelle et définit un nouveau cadre déontologique. En effet, les professionnels de l'immobilier ont une obligation de formation tout au long de leur carrière. La durée de formation doit être de 14 heures par an, ou 42 heures réalisées dans les 3 années consécutives d'exercice.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, vous serez capable :

- de comprendre votre marché
- de découvrir le client Acquéreur, le fidéliser
- d'appréhender la capacité de financement de l'acquéreur.
- d'améliorer le taux de transformation des acquéreurs.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels en transaction immobilière en activité.

## DUREE

- 4 heures de formation

- TARIF -  
**120 EUROS**  
4 H DE FORMATION

## CONTENU DE LA FORMATION

**Module 1** : Le constat en cette période de crise sanitaire

**Module 2** : Découverte acquéreur

**Module 4** : Découverte financière et évaluation de la capacité d'emprunt

**Module 5** : Valorisation des services proposés par l'agence et fidélisation de l'acquéreur

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Echange avec les participants.
- Epreuve écrite QCM

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Formation intra-entreprise. Le délai d'accès à une formation est compris entre 15 jours et 1 mois, selon le calendrier de la formation et le dispositif de financement mobilisé.

Une entretien téléphonique sera établis avant l'entrée en formation.

## PRÉ REQUIS

- Maitriser le français oral
- Maitriser le français écrit
- Etre en activité dans l'immobilier

## MÉTHODES MOBILISÉES


- Participative en groupe
- Méthodes variées et actives (ressources numérique, exercices, échange, QCM ...)
- Espace apprenant dédié
- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Support de formation

[PROACTIVFORMATION.FR](http://PROACTIVFORMATION.FR)



# FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

[contact@proactivformation.fr](mailto:contact@proactivformation.fr)

 02 51 16 22 23

